



HAL
open science

Faire sécession: "l'extension du domaine de la lutte" en milieu urbain

Christophe Mager, Laurent Matthey

► To cite this version:

Christophe Mager, Laurent Matthey. Faire sécession: "l'extension du domaine de la lutte" en milieu urbain. URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable, 2012, 14, pp.3-10. halshs-00712295

HAL Id: halshs-00712295

<https://shs.hal.science/halshs-00712295>

Submitted on 26 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Urbia

n°14 - juin 2012

URBIA

CHRISTOPHE MAGER & LAURENT MATTHEY

Faire sécession: «l'extension du domaine de la lutte» en milieu urbain

YVES PEDRAZZINI

Fragmentation sécuritaire et urbanisme de la peur : note sur les nouvelles guerres de sécession

MATHIEU PERRIN

La fabrique de l'habiter brésilien contemporain : évolutions résidentielles à Sao Paulo et Rio de Janeiro depuis la fin du dix-neuvième siècle

CHRISTIAN DESSOUROUX

Formes et géographie de l'enclavement résidentiel à Bruxelles

CAROLINE MAZEL & GUY TAPIE

La résidence sécurisée, l'expansion des accédants à la sécurité

BÉNÉDICTE AUVRAY

L'enclave touristique : déclinaison exotique de la communauté fermée ?

DAVID GAILLARD

Vauban en mouvement. De l'enclavement comme « stratégie » aux « tactiques » habitantes. Un désenclavement par l'usage ?

Urbia

Les Cahiers du développement urbain durable

Urbanisme sécuritaire et désir d'entre-soi



Palm Islands, Dubaï © Marina Roque de Pinho

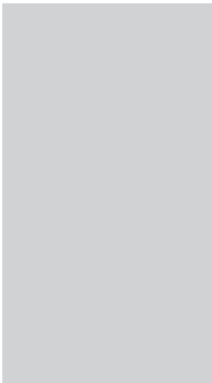
Introduction

Faire sécession: «l'extension du domaine de la lutte» en milieu urbain

Christophe Mager, Maître d'enseignement et de recherche

Institut de Géographie
Université de Lausanne

Courriel :
christophe.mager@unil.ch



Laurent Matthey, Directeur scientifique

Fondation Braillard Architectes (FBA)
Genève

Courriel :
laurent.matthey@braillard.ch

« Si toutes les forces techniques de l'économie capitaliste doivent être comprises comme opérant des séparations, dans le cas de l'urbanisme on a affaire à l'équipement de leur base générale, au traitement du sol qui convient à leur déploiement ; à la technique même de la séparation » G. Debord (1967 [1992] : 104)

Si, pour G. Debord (1967), l'urbanisme avait pour fonction essentielle de contribuer à la reproduction de l'économie capitaliste en la dotant d'un support spatial adéquat favorisant, d'une part, l'organisation technique de la consommation et de la production, et, d'autre part, le contrôle des individus par la fabrique de dispositifs aménageant leur séparation, la constitution d'espaces clos – qu'ils soient enclavés (boucles, cul-de-sac, etc.), fermés (grilles,

murs, etc.) ou sécurisés (gardes, vigiles, caméras, etc.) (Capron, 2012) – et la promotion de l'entre-soi pourraient être comprises comme des mises en scène destinées, in fine, à sauvegarder le pouvoir de classe.

Malgré son caractère paradigmatiquement daté, la clé de lecture du territoire suggérée par Guy Debord, est, en ce qu'elle suggère l'existence d'un couplage ville libérale-ville fragmentée, d'un intérêt particulier pour comprendre la production des espaces clos. Elle trouve sa confirmation dans les travaux de Wacquant (1999), Brown (2009) ou encore Fössel (2010), qui démontrent que la multiplication des séparations et des dispositifs sécuritaires est concomitante de la montée en puissance des politiques néo-libérales, signes du déclin de la souveraineté étatique (Martinache, 2010; Vuailat et al., 2012). Fössel (2010) l'explique par l'émergence d'un régime *libéral-autoritaire* ayant diffusé, jusque dans l'action urbanistique, deux des normes consubstantielles de l'idéal du marché – soit la *compétition* et la *défiance* – faisant de la minimisation du risque l'horizon de tout projet, et réduisant les individus à l'aune de leur probabilité de nuire (Martinache, 2010). La mise à distance viserait ainsi, en « *mettant à l'abri des menaces d'autrui* » (Fössel, 2010 : 30), la préservation des possibilités d'accumulation capitalistique.

La « *société de défiance* » – telle que décrite par Algan & Cahuc (2007) – étendrait donc, par nature, en paraphrasant Michel Houellebecq, le « *domaine de la lutte* » aux espaces urbains, multipliant les dispositifs de prévention situationnelle (vidéo-surveillance, gestion des accès et des flux, etc.) à des fins de contrôle de la population et d'évitement d'une criminalité opportuniste (Bonnet, 2012). S'ils apparaissaient, il y a une quinzaine d'années, comme un travers strictement étatsunien, force est de constater que les espaces enclosés sont en circulation en Europe, tout en y étant adaptés aux caractéristiques locales (Paquot, 2009).

Peu importe que la menace soit effective, que les atteintes potentielles au patrimoine (im-)mobilier puissent être telles que la clôture soit économiquement rationnelle. Ce qui motive, face à l'échec de la « *percolation de la richesse* » (Rosière, 2010 : 14),

c'est de « *maintenir les pauvres à distance, élever des murs, rendre invisible la pauvreté* » (id.: 11), en opposition stricte avec l'idéal de ville poreuse de Secchi et Viganò (2011) et les principes urbanistiques de la ville durable (Da Cunha, 2011).

Partant, il serait scientifiquement peu fertile de penser le déploiement de l'urbanisme sécuritaire comme une stricte réponse à un contexte criminogène (Schiffrin, 2011). Par la monumentalité des portails, la visibilité des équipements de contrôle, la dissimulation des acquis et le filtrage des accès, c'est une relation de pouvoir qu'on cherche à rappeler – tant on se souvient que, pour parler comme Claude Raffestin, la production du territoire est toujours-déjà une sémiogénèse. Mais c'est aussi, en rendant impossible, par l'enclosement, la « *lutte des places* », la « *lutte des classes* » que l'on tente à empêcher (Lussault, 2009).

C'est dans cette perspective analytique – largement foucauldienne – de la ville perçue comme lieu de disciplinarisation des classes sociales qu'a été organisé, en 2011, le colloque « *Les communautés fermées, entre innovation et fortification résidentielles* » à l'initiative de la Fondation Braillard Architectes (Genève), de l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne et de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université de Genève.

Ce colloque souhaitait participer à une meilleure compréhension de la ville en état de « *guerre sociale de basse intensité* » (Davis, 2006) à travers une analyse des espaces résidentiels enclosés organisée autour de trois axes thématiques:

1. *Logiques d'action et systèmes d'acteurs.* Ce premier axe souhaitait documenter les contextes dans lesquels se déploie l'instrumentalisation des institutions et des rapports de pouvoir à l'origine de ces formes spatiales, en se concentrant à la fois (i) sur les arbitrages opérés par les acteurs tant privés que publics ayant permis leur implantation, et (ii) sur la manière dont les opérateurs du territoire cherchent à concilier – ou pas – les aspirations d'une population désireuse de s'installer dans ce type d'espace enclos avec la nécessité de faire société (Rosière, 2010).

2. *L'entre-soi*. Ce deuxième axe souhaitait thématiser les espaces enclosés dans leur quotidienneté, en explorant la question de savoir en quoi ils constituent le réceptacle de formes spécifiques de sociabilités. Il s'agissait de s'intéresser aux façons de vivre y ayant cours, aux projets collectifs qui s'y développent ou encore aux manières d'y faire société, afin de montrer, d'une part, en quoi ces lieux sont – ou non – des espaces d'exercice d'un entre-soi exclusif, et, d'autre part, en quoi consiste leur dimension communautaire (Genestier, 2010).

3. *Diffusion d'un type architectural et urbanistique*. Le projet de ce dernier axe était de discuter la circulation d'un modèle architectural et urbanistique générique – l'habitat enclosé –, mais aussi son hybridation dans des contextes particuliers, en portant une attention particulière aux mutations permises par le jeu « *entre la ville instituée des planificateurs et la ville instituante des pratiques habitantes* » (Mager et Matthey, 2012).

Certaines des contributions illustrant de façon transversale ces trois niveaux réflexifs sont rassemblées dans ce numéro thématique d'*Urbia*, auquel font écho le n°17 de *L'Espace politique* et le n°8 d'*Articulo - Journal of urban research*, tous deux disponibles en ligne.

Yves Pedrazzini¹ (« Fragmentation sécuritaire et urbanisme de la peur : note sur les nouvelles guerres de sécession ») montre que les processus de sécession sociale à l'œuvre dans nos sociétés urbaines ont favorisé un urbanisme de la peur fantasmée, pensé à partir de tous les dangers potentiels et des moyens d'y faire face, tant du côté des professionnels de l'espace urbain que de celui des usagers. Une telle société – paranoïaque – produit une organisation spécifique, multipliant les pratiques sociales et spatiales discriminantes effilochant les liens sociaux pourtant censés la fonder, et diminuant d'autant sa capacité de résilience. L'analyse de la réalité urbaine devrait considérer dès lors la défiance comme style de vie et prophétie autoréalisatrice.

1 Hors colloque

Matthieu Perrin (« La fabrique de l'habiter brésilien contemporain : évolutions résidentielles à Sao Paulo et Rio de Janeiro depuis la fin du dix-neuvième siècle ») témoigne, par une évocation des stratégies habitantes des élites paulistes et cariocas du XIXe siècle aux années 1970, du fait que l'enclosement s'inscrit dans l'histoire longue brésilienne. Cela s'explique – notamment – en raison de la permanence de la collusion entre les classes bourgeoises et les pouvoirs publics à la recherche d'un double dividende urbanistique : (i) l'éradication ou l'éloignement de l'habitat précaire et (ii) la préservation, pour les plus aisés, des zones résidentielles porteuses d'aménités et de services. La fragmentation induite permet la mise à distance, autrefois des anciens esclaves, aujourd'hui des oubliés de l'émergence économique.

Christian Dessouroux (« Formes et géographie de l'enclavement résidentiel à Bruxelles »), montre, en portant l'analyse sur un espace métropolitain européen plus faiblement marqué par les inégalités sociales et dans lequel la capacité de contrôle des autorités publiques est supérieure à la situation brésilienne, que l'implantation des espaces enclosés se fait avec une prégnance et une couverture territoriale nettement moins importantes que là où la néo-libéralisation s'est déployée avec vigueur, à l'instar des sociétés latino-américaines. Ce à quoi l'on assiste à Bruxelles est davantage l'enclavement – par ailleurs peu ostentatoire – d'espaces privés que la captation, par leur privatisation, d'espaces publics.

Au-delà de ces descriptions situationnelles et morphologiques, Caroline Mazel et Guy Tapie (« La résidence sécurisée, l'expansion des accédants à la sécurité ») observent les communautés fermées dans une perspective sociologique, afin de dévoiler leurs fonctionnements internes et les aspirations résidentielles de leurs habitants. Soulignant tout d'abord que la diffusion du modèle de l'habitat enclosé est, en France, tant le fait d'opérateurs privés que de bailleurs sociaux – ce qui permet à diverses classes sociales d'y accéder –, les auteurs montrent que les avantages sécuritaires sont, au moment de choisir ce mode d'habitation, moins importants que l'homogénéité culturelle que l'on espère y trouver.

Les deux dernières contributions suggèrent de dépasser les terrains d'analyse usuels de l'enclosement. Bénédicte Auvray (« L'enclave touristique : déclinaison exotique de la communauté fermée ? ») montre, par une analyse des proximités structurelles et fonctionnelles entre les communautés fermées et les *resorts* hôteliers, que les lieux de villégiature insulaires s'astreignent, dans une sorte de mise en abyme, à mimer l'enclosement. Ce faisant, les *resorts* polynésiens permettent aux classes aisées d'y (re)trouver un retranchement cache-misère, mais exotisé, et, partant, d'articuler le « chez soi » sécurisé et l'ailleurs mythifié.

David Gaillard (« Vauban en mouvement. De l'enclavement comme « stratégie » aux « tactiques » habitantes. Un désenclavement par l'usage ? ») conclut ce numéro en faisant l'hypothèse que la constitution des éco-quartiers peut contribuer à la fragmentation urbaine. En mobilisant l'exemple du Quartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau, l'auteur témoigne du fait que, quand bien même son enclavement est discontinu, certains des marqueurs des communautés fermées s'y retrouvent. David Gaillard montre toutefois, par une description diachronique, que, malgré des résistances, la mutabilité de cet éco-quartier est importante, contrairement à la plupart des espaces enclosés. Le fait que le quartier ne s'est pas construit autour d'un désir d'entre-soi mais d'une volonté de faire projet explique pour partie cette situation.

Ce numéro d'*Urbia* est le dernier auquel aura collaboré Gaston Clivaz, qui fut chargé de la réalisation graphique de la revue depuis son premier numéro. Nous nous permettons de le remercier ici chaleureusement de son engagement et lui souhaitons une longue et fructueuse retraite.

Bibliographie

- Algan, Y. et Cahuc, P. (2007). *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*. Paris : Rue d'Ulm – CEPREMAP.
- Bonnet, F. (2012). Contrôler des populations par l'espace? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les

- gares et les centres commerciaux. *Politix*, vol. 1, n°97, 25-46.
- Brown, W. (2009). *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*. Paris : Les Prairies Ordinaires.
- Capron, G. (2012). Auto-ségrégation résidentielle et ordre urbain chez les classes moyenne et supérieure à Mexico : une question d'échelle ? *L'Espace Politique* [En ligne], vol. 17, n°2. URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2346.html>
- Da Cunha, A. (2011). L'urbanisme sécuritaire. De la ville bunkérisée à la ville passante. *Vues sur la ville*, n°26, 1.
- Davis, M. (2006). *Au-delà de Blade Runner : Los Angeles et l'imagination du désastre*. Paris : Alléa.
- Debord, G. (1967) [1992]. *La société du spectacle*. Paris: Gallimard.
- Fössel, M. (2010). *Etat de vigilance. Critique de la banalité sécuritaire*. Paris : Le Bord de l'Eau.
- Genestier, P. (2010). La mixité : mot d'ordre, voeu pieux ou simple argument ? *Espaces et sociétés*, vol. 1, n°140-141, 21-35.
- Lussault, M. (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris: Grasset.
- Mager, C. et Matthey, L. (2012). Entre fragmentation et ordre urbain : une géographie politique des espaces de l'entre-soi ». *L'Espace Politique* [En ligne], vol. 17, n°2. URL : <http://espacepolitique.revues.org/index2324.html>
- Martinache, I. (2010). Michaël Foessel, Etat de vigilance. Critique de la banalité sécuritaire. *Lectures* [En ligne]. URL : <http://lectures.revues.org/1153>
- Paquot, T. (2009), Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles sécurisées. Paris : Perrin.
- Rosière, S. (2010). Une géopolitique des classes ? *L'Espace politique* [En ligne], vol. 12, n°3. URL : <http://espacepolitique.revues.org/index1770.html>
- Schiffrin, F. (2011). Urbanisme sécuritaire : de nouvelles frontières qui alimentent le sentiment d'insécurité. *Vues sur la ville*, n°26, 2-4.

Secchi, B. et Viganò, P. (2011). *La Ville poreuse. Un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto*. Genève: MetisPresses.

Vuailat, F. et al. (2012). Les résidences fermées. *L'Économie politique*, vol. 1, n°53, 7-15.

